

What does heritage change?
Le patrimoine, ça change quoi?

Deuxième annonce
**APPEL À SÉANCES ET
À COMMUNICATIONS**

CHAIRE
de recherche du Canada
en patrimoine urbain
ESG UQAM

Association of Critical
Heritage Studies
Troisième congrès bisannuel
MONTREAL, CANADA | 7-10 juin

Une initiative
de la Chaire de
recherche du Canada
en patrimoine urbain
de l'UQAM, en partenariat
avec l'Université Concordia

Informations:
achs2016@uqam.ca
www.achs2016.uqam.ca



What does
heritage change?
Le patrimoine,
ça change quoi?

Deuxième annonce
**APPEL À SÉANCES ET
À COMMUNICATIONS**

SITE DU CONGRÈS

Le congrès *Le patrimoine, ça change quoi?* est une initiative de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine urbain de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal, en partenariat avec l'Université Concordia et son Centre d'histoire orale et de récits numérisés. Comme l'Université Concordia, l'Université du Québec à Montréal, couramment nommée « UQAM », est réputée pour son engagement dans la recherche axée sur des préoccupations sociales et dans l'innovation en création. La Chaire de recherche du Canada suit cette perspective ; sa programmation cible les enjeux sociaux, culturels et publics des phénomènes urbains afin de comprendre et de mieux maîtriser le patrimoine par delà les discours d'expertise et les crises du changement, ainsi que pour apprendre à co-gérer le patrimoine comme un outil collectif de développement.

Afin d'enrichir les échanges scientifiques, de favoriser la découverte de la scène patrimoniale et urbaine de Montréal et de susciter de nouveaux partenariats de recherche et de formation, les quatre journées du congrès sont assorties de nombreuses activités d'exploration et de dialogue dans des domaines variés liés aux corpus des études patrimoniales tels que l'architecture, l'aménagement, la gastronomie, la musique, le cinéma, etc. S'ajoutent à ces occasions celle d'entendre des conférenciers réputés, dont James Count Early (Director, Cultural Heritage Policy, Smithsonian Center for Folklife and Cultural Heritage), Xavier Greffe (Professeur de Sciences économiques, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Michael Herzfeld (Ernest E. Monrad Professor of the Social Sciences, Harvard University). Visitez régulièrement www.achs2016.uqam.ca pour obtenir plus de détails.

ARGUMENTAIRE ET THÉMATIQUES DU CONGRÈS

Le patrimoine témoigne éloquentement de l'air du temps et des visions du monde; l'on convient généralement qu'il permet de mieux comprendre les sociétés et, même, qu'il peut cimenter des communautés. Mais comment cela se produit-il ? Le patrimoine peut-il transformer la réalité ? À quoi sert-il alors ? Et qu'est-ce que ça change ?

Ce troisième congrès annuel de l'Association of Critical Heritage Studies traite des manifestations, des discours, des épistémologies, des politiques et des enjeux du patrimoine, compris ici comme un phénomène, un symptôme, un effet ou un catalyseur. Le patrimoine

What does
heritage change?
Le patrimoine,
ça change
quoi?

Deuxième annonce
**APPEL À SÉANCES ET
À COMMUNICATIONS**

en question peut aussi être un instrument d'autonomisation ou d'influence; un obstacle ou un tremplin, physique ou symbolique; et cela, dans diverses communautés ou sociétés, dans une gamme infinie d'environnements matériels ou imaginaires. Les problématiques traitées vont des questions liées aux genres à celles des fabrications identitaires, en passant par les mythologies de la diversité culturelle et le redéploiement des politiques du patrimoine par-delà la rhétorique de l'institution patrimoniale.

Le manifeste fondateur de l'ACHS appelait à la mise en œuvre et à la valorisation d'études critiques et d'interventions innovantes afin d'interpeller les jeux de pouvoir et les intrications économiques et culturelles que sous-tendent les définitions et les pratiques traditionnelles du patrimoine. Ce troisième congrès participe de cet esprit et s'inscrit dans la lignée des congrès précédents, tenus à Gothenburg (Suède) et à Canberra (Australie). Il vise à consolider et à élargir les études patrimoniales en tant que domaine inclusif de théorisation, d'investigation et de pratique constitué au départ de régions géographiques variées et d'approches disciplinaires diverses, telles celles de l'histoire publique, de la muséologie, des études touristiques, de l'architecture et de l'aménagement, des études urbaines, de l'archéologie, de la géographie, de la sociologie, des études culturelles, des sciences politiques, de la gestion, de l'anthropologie, de l'ethnologie et de la recherche-crédation en arts.

Les propositions au Congrès 2016 de l'ACHS apporteront une réflexion originale ou une démarche innovante à l'analyse critique de ce qu'est le patrimoine, de sa constitution, de ses mécanismes, de ses manipulations, de son étude scientifique, de sa définition et de sa gestion, ainsi que de ses éventuels effets dans une société, sur une économie ou au sein d'un territoire. Il s'agira, par exemple, d'explorer les constructions discursives ou la reconfiguration des relations sociales, des conditions du savoir ou des expressions culturelles ; l'on pourra aussi examiner les transformations de l'environnement ou la (dé)valorisation du sol provoquées ou entraînées par le patrimoine. L'ACHS accueille particulièrement favorablement les propositions qui s'écartent de la compréhension institutionnelle et des théories canoniques du patrimoine, voire qui remettent directement en question les fondements disciplinaires ou socioprofessionnels et les assomptions variées qui guident la pratique ou l'action publique. Dans cet esprit, le congrès soutient la poursuite des débats structurants sur le rôle du patrimoine et de la patrimonialisation dans la citoyenneté et dans l'espace politique, en tant que cadre de vie, comme berceau identitaire ou au titre d'interrelation des milieux humains et non-humains.

What does heritage change?

Le patrimoine, ça change quoi?

Deuxième annonce APPEL À SÉANCES ET À COMMUNICATIONS

Afin d'apporter de nouvelles idées aux études patrimoniales, le Congrès 2016 de l'ACHS se loge à l'enseigne d'une question générale : « Le patrimoine, ça change quoi ? ». L'on s'attend à ce que cette interrogation volontairement expressionniste aiguille des propositions selon l'un ou l'autre des thèmes suivants ; l'on recevra néanmoins toute proposition thématisée autrement.

- La performativité du patrimoine ;
- La singularisation culturelle par rapport à la mondialisation ou à d'autres processus transnationaux relatifs au patrimoine ;
- Les « communautés imaginaires » du patrimoine ;
- Les dimensions critiques de l'histoire publique et des études de la mémoire ;
- Les environnements urbains et l'aménagement ;
- Le patrimoine en situation de conflit et les collaborations possibles ;
- Les dimensions du genre dans la patrimonialisation ;
- Les particularisations linguistiques et culturelles de la patrimonialisation ou des études patrimoniales ;
- Les usages du patrimoine dans le tourisme, depuis la fabrication identitaire jusqu'à l'économie politique ;
- Les perspectives du patrimoine en matière de développement durable à l'ère de « l'Anthropocène » ou du « Poubellien » ;
- La citoyenneté culturelle et les diasporas ;
- L'essor et le déclin de « l'expert » ;
- Les politiques du patrimoine par-delà les discours élitistes ;
- Le futur du patrimoine et de la patrimonialisation.

What does
heritage change?
Le patrimoine,
ça change
quoi?

Deuxième annonce
**APPEL À SÉANCES ET
À COMMUNICATIONS**

Cette deuxième annonce sollicite des propositions pour des tables rondes, des sessions, des affiches ou des communications.

La date de clôture de l'appel à séances est le 1^{er} juillet 2015
La date de clôture de l'appel à communications et à présentations par affiche est le 1^{er} novembre 2015

COMMENT SOUMETTRE UNE PROPOSITION ?

Les propositions doivent être soumises en ligne à www.achs2016.uqam.ca

Les séances sont de quatre types :

- **Des sessions régulières**, qui regroupent au moins trois communications de 20 minutes chacune, lesquelles prennent appui sur des recherches empiriques ou théoriques récentes et recourent à des approches ou à des méthodes scientifiques en vue de considérer un thème sous un angle spécifique. Ces sessions régulières peuvent intégrer la participation d'un modérateur.
- **Des sessions de présentations par affiche**, dans lesquelles on présente les résultats d'une recherche, d'une recherche-action ou d'une recherche-crédation avec l'aide d'une affiche d'une dimension maximale de 1,20 mètre par 2,40 mètres ; une session regroupe plusieurs affiches (au moins 3 et pas plus de 6) en fonction d'une thématique ou d'une problématique commune. Bien que les affiches soient exposées sur une période de deux jours pendant le congrès, ces sessions allouent une présentation formelle de 5 minutes par affiche.
- **Des tables rondes** qui regroupent des chercheurs, des praticiens ou des décideurs autour d'un sujet précis, dont ces participants traitent tour à tour pendant une période maximale de 5 à 10 minutes, puis, subséquentement, par l'entremise d'interrogations et de réponses réciproques sous la direction d'un président ou d'un modérateur. Les propositions de tables rondes doivent impérativement inclure une esquisse de contenu, y compris une planification des participants envisagés (au moins 3 et pas plus de 8) et des questions qui seront abordées.
- Puisque le congrès aspire à repousser les frontières des études patrimoniales, notamment grâce à la recherche-crédation, l'on y accueillera toute proposition non-traditionnelle dédiée à la production du savoir et à l'innovation par l'entremise de l'expression ou de l'expérimentation artistique ou multimédia. De telles **sessions de recherche-crédation ou installations** présentent, par des médias variés, des travaux critiques et inscrits dans un processus de recherche. Aucun nombre de participants n'est déterminé pour ces propositions, qui seront comme les autres soumises à une évaluation par les pairs.

What does
heritage change?
Le patrimoine,
ça change
quoi?

Deuxième annonce
**APPEL À SÉANCES ET
À COMMUNICATIONS**

L'on accueillera néanmoins tout autre format de proposition.

Les **propositions de séances** doivent être transmises avec un résumé d'un maximum de 500 mots qui résume les objectifs de la séance (session, table ronde ou installation) en lien avec les visées de l'Association of Critical Heritage Studies, décrites précédemment, ou les thèmes considérés dans le contexte du congrès. Les propositions doivent aussi comporter une brève notice biographique (y compris les principales publications ou réalisations) de l'organisateur ou de l'organisatrice. L'on s'attend à ce que toute proposition de séance comprenne une esquisse de son contenu. Plus particulièrement, les propositions de tables rondes et d'installations ou de sessions de recherche-crédation doivent inclure une présentation préliminaire des participants.

Les **propositions de communications ou de présentations par affiche** doivent être transmises avec une notice biographique d'un maximum de 300 mots du présentateur et un résumé d'un maximum de 600 mots qui présente le sujet et les grandes lignes de l'argumentation, leur relation avec l'un des thèmes du congrès et, le cas échéant, dans le contexte d'une séance précédemment proposée, ainsi que leur intérêt dans le domaine des études patrimoniales et en rapport avec les objectifs de l'Association of Critical Heritage Studies. Les propositions doivent faire la démonstration de leur qualité scientifique par l'entremise de références à un cadre théorique, par leur exposé de méthode ou en précisant leur contribution aux savoirs ou aux savoir-faire. L'on s'attend à ce que les propositions de présentations par affiche fassent également valoir leur contribution et indiquent de quelle manière ce format de présentation, de préférence à la communication de vingt minutes, favorisera la compréhension du sujet traité.

Les propositions peuvent être soumises en français ou en anglais.

Tous les organisateurs et organisatrices de séances sont requis de soumettre eux-mêmes ou de faire soumettre par les participantes et les participants une proposition détaillée de communication, de présentation par affiche ou d'intervention et une notice biographique. Ces éléments devront être déposés sur le site web du congrès (achs2016.uqam.ca).

Les propositions de communications et de présentations par affiche soumises indépendamment seront transmises aux organisatrices et aux organisateurs de sessions à la suite de leur évaluation par le comité scientifique.

CHAIRE
de recherche du Canada
en patrimoine urbain
ESG UQÀM

PARVI·NCU
Interuniversity Research Group
on Narrativescapes, Cities
and Urban Identities



Fonds de recherche
Société et culture
Québec



TOURISME
Montréal

ESG UQÀM

ESG UQÀM

Département d'études urbaines et touristiques
École des sciences de la gestion
Université du Québec à Montréal

CRTP Centre de recherche
en tourisme et patrimoine
ESG UQÀM

OCÉLAT

UQÀM Institut du patrimoine
FACULTÉ DES ARTS
Université du Québec à Montréal

Informations:
achs2016@uqam.ca
www.achs2016.uqam.ca